

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 31 (2004)
Heft: 1

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Non, Blocher n'est pas un adversaire de l'Europe!

Revue Suisse 06/2003, Editorial



Pour la première fois, votre éditorial m'a dissuadé de poursuivre la lecture de la «Revue Suisse»! Dans l'avant-dernier paragraphe, vous écrivez: «...comme Blocher est un adversaire de l'Europe et qu'il entre au Conseil fédéral...»! M. Blocher n'est pas un adversaire de l'Europe, il est simplement opposé à l'entrée de la Suisse dans l'UE. Si vous considérez l'évolution actuelle des pays de l'UE et la pieuvre bureaucratique de Bruxelles (sans parler des membres du Parlement européen, qui sont tous des has-been), les faits lui ont toujours donné raison. Je trouve inconvenant qu'un journal qualifie d'«adversaire de l'Europe» un homme politique suisse élu correctement à la plus haute charge.

Werner Bolting
Schönwald (Forêt-Noire),
Allemagne

Chaque chose en son temps

«Revue Suisse» 6/03, Editorial

L'éditorial de Gabrielle Keller exprime parfaitement mes sentiments. Les temps politiques sont sombres: Blocher est élu conseiller fédéral, une jeune politicienne talentueuse perd son siège, un autre sexagénaire entre au gouvernement. Cela est révoltant, mais c'est de nouveau le moment de ne pas perdre espoir et de faire preuve de

ténacité. Il est vraiment du devoir des chrétiens et chrétiennes de ne pas se laisser décourager par une politique inhumaine. Chaque chose en son temps! Blocher aura maintenant son temps, mais il finira par passer.

Christian Theile
Neugnadenfeld, Allemagne

Numéro d'équilibrisme réussi

Revue Suisse 06/2003, Editorial

Je trouve super la manière dont vos collègues et vous faites la «Revue Suisse». J'aime énormément la lire et trouve très réussi votre exercice de haute voltige politique, assorti d'opinions personnelles (comme votre éditorial en page 3, «Faites place, Madame»). Continuez comme ça et bonne année! Un lecteur fidèle, Berlinois parlant le «schwyzerdütsch».

Franz Grass
Fribourg-en-Brisgau, Allemagne

Adieu, bel Appenzell!

«Revue Suisse» 6/03, Editorial

Qui grandissait à St-Gall prenait vite conscience de l'existence des deux demi-cantons d'Appenzell-Rhodes intérieures et Appenzell-Rhodes extérieures. «IR» était le demi-canton conservateur et réactionnaire, «AR» le demi-canton libéral et progressiste. Puis les conservateurs des Rhodes intérieures élurent une jeune femme successivement au tribunal de district, au tribunal cantonal, enfin au gouvernement cantonal, d'où elle réussit à passer au Conseil fédéral. Le reste de la Suisse trouva cela quand même trop progressiste. On la mit donc à la porte après quelques années. Et pour que les Appenzellois des Rhodes extérieures n'aient pas non plus, eux, l'air trop progressistes, on élut à la place de la victime le

senior le plus conservateur et le plus à droite qu'on pût trouver à Herisau et environs. En tant que Saint-Gallois, on regardait toujours un peu de haut et avec amusement les deux Appenzells. L'amusement a fait long feu, la gueule de bois perdure. Dommage, car le paysage y est vraiment magnifique, mais voilà...

Georges M. Teitler
Sydney, Australie

Défense du prestige de la Suisse

Revue Suisse 5/2003, Focus

A mon avis, le sport n'a pas d'importance décisive pour l'image de la Suisse, sinon pendant une brève période de gloire de nos skieurs et skieuses. En revanche, les relations culturelles internationales ont profondément marqué l'image de la Suisse et ont donné tort à ceux qui n'y voyaient qu'un pays d'arriérés culturels.

Tino Walz,
Munich, Allemagne

Le tour du monde en solitaire

Revue Suisse 05/2003, Focus

A propos de l'article «Ces sportifs qui modèlent l'image de la Suisse», je suis surpris de l'absence de toute mention de ce qui est peut-être la performance

d'un athlète suisse la plus remarquable de tous les temps, dans une épreuve qui exige sans doute plus d'endurance et de discipline à la fois mentale et physique que tout autre sport de ma connaissance: je veux parler de la course en solitaire autour du monde, gagnée haut la main par un Suisse du nom de Bernhard Stamm, qui paraît peu connu dans sa patrie, si on le compare à l'équipage d'Alinghi, qui comptait peu de Suisses, même si tous étaient d'excellents sportifs.

Albert Büchler
Auckland, Nouvelle-Zélande

Manque de communication

«Revue Suisse» 6/2003, Focus et Dossier

Je profite de cette fin d'année pour envoyer mes meilleurs vœux à toute la sympathique et talentueuse équipe de la «Revue Suisse». J'ai particulièrement apprécié la finesse avec laquelle elle a juxtaposé, dans le n° 6, «La Suisse vire à droite» et «Parlez-vous le schwyzerdütsch?». Il me paraît évident que les deux sujets sont liés, car on ne vote «pour une droite nationaliste et xénophobe» que lorsque l'on perd les moyens de communiquer avec ses concitoyens et avec le reste du monde.

CP. Enlart
Colline-Beaumont, France



Laissez une trace, faites quelque chose pour nos compatriotes de l'étranger!

En désignant un légataire ou un héritier, vous déterminez au-delà de votre décès le sort de votre argent, vos immeubles ou vos biens*. L'Organisation des Suisses de l'étranger engage l'intégralité des ressources héritées en faveur des Suisses de l'étranger, conformément à la volonté du testateur. En faisant un legs à l'OSE ou en l'instituant héritière, vous témoignez durablement de votre solidarité avec nos compatriotes de l'étranger.

*A cet effet, il est nécessaire que vous rédigez un testament. Une feuille d'information facilement compréhensible vous explique comment procéder. Si vous souhaitez l'obtenir, l'OSE se fera un plaisir de vous l'envoyer: Service juridique de l'OSE, Alpenstr. 26, CH - 3000 Berne 16. info@aso.ch

Aidez-nous à aider!